



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 26 mars 2024

Rapport de gestion 2023

Direction des finances du canton de Berne





Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 26 mars 2024

Allocution de bienvenue et introduction

Madame Astrid Bärtschi, conseillère d'État
Direction des finances du canton de Berne





Valeurs-repères des comptes de 2023

– Excédent de charges	CHF	13 millions
– Investissement net	CHF	480 millions
– Degré d'autofinancement		66,0 %
– Insuffisance de financement	CHF	163 millions
– Endettement brut II	CHF	7 938 millions
– Quote-part d'endettement II		13,2 %



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 26 mars 2024

Comptes annuels 2023 en détail

Immanuel Gfeller, chef suppléant de
l'Administration des finances du canton de Berne



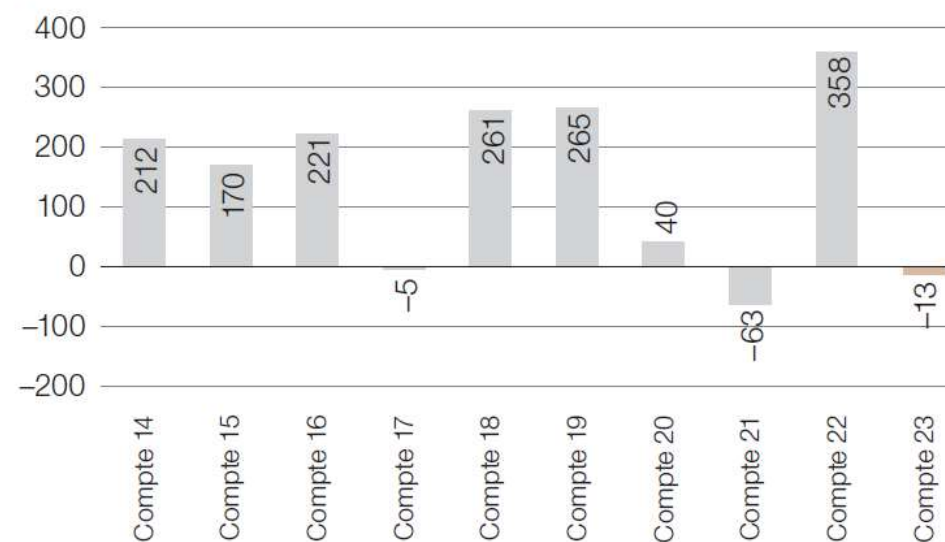
Compte de résultats

Les charges totalisant CHF 12 234 millions et les revenus avoisinant CHF 12 221 millions, le compte de résultats est déficitaire de CHF 13 millions.

Le budget 2023 prévoyait un résultat légèrement excédentaire de CHF 0,1 million.

Le résultat de 2023 est donc inférieur de quelque CHF 13 millions aux prévisions budgétaires.

en millions CHF



Compte tenu de l'excédent du bilan de CHF 237 millions au 31 décembre 2023, ce résultat respecte les consignes de frein à l'endettement appliqué au compte de résultats.



Principaux écarts dans le compte de résultats

Détérioration des finances de CHF 13 millions par rapport au budget

– Absence de distribution de bénéfices de la BNS	CHF - 322 mio
– Facteur de correction cantonal	CHF - 136 mio
– Divers	CHF - 25 mio

– Baisse des subventions cantonales (nette)	CHF + 154 mio
– Hausse des rentrées fiscales (y compris parts aux rentrées fiscales fédérales)	CHF + 137 mio
– Baisse des charges de personnel	CHF + 63 mio
– Hausse des revenus financiers (nette)	CHF + 40 mio
– Mesures d'allégement liées à l'exécution restrictive du budget	CHF + 31 mio
– Pas de compensation de déficit pour 2022	CHF + 25 mio
– Compensation financement investissement net ordinaire sur réserves	CHF + 20 mio

Total des écarts négatifs

CHF - 483 mio

Total des écarts positifs

CHF +470 mio

Détérioration nette

CHF - 13 mio



Revenus fiscaux 2023 (1)

– Impôts directs sur les personnes physiques	+ CHF	17,7 mio
– dont rappels d'impôt et impôts répressifs	- CHF	5,8 mio
– Impôts directs sur les personnes morales	+ CHF	23,3 mio
– dont rappels d'impôt et impôts répressifs	+ CHF	0,2 mio
– Autres impôts directs	+ CHF	85,1 mio
– dont impôt sur les gains immobiliers	+ CHF	68,3 mio
– dont impôt sur les mutations	+ CHF	4,9 mio
– dont impôt sur les successions et donations	+ CHF	11,9 mio



Revenus fiscaux 2023 (2)

– Impôts sur la possession et d’après la dépense	- CHF	2,8 mio
– dont impôts sur les véhicules à moteur et sur les bateaux	- CHF	3,0 mio
– Quote-part aux impôts fédéraux	+ CHF	13,4 mio
– impôt fédéral direct	- CHF	3,9 mio
– impôt anticipé	+ CHF	17,4 mio

Augmentation totale des revenus fiscaux **+ CHF 136,8 mio**
(y compris quote-part à l’impôt fédéral direct et à l’impôt anticipé)

Compte des investissements

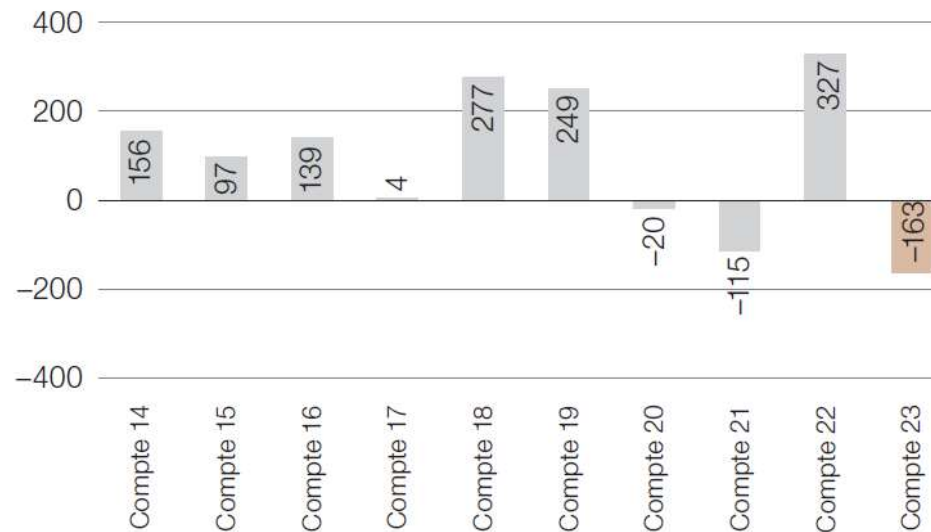
Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 564 millions, tandis que les recettes d'investissement totalisent CHF 84 millions.

Il en résulte un investissement net de CHF 480 millions.



Solde de financement

en millions CHF



Avec une insuffisance de financement d'environ CHF 163 millions, les consignes constitutionnelles de frein à l'endettement appliqué au compte des investissements ne sont pas respectées (art. 101b ConstC).

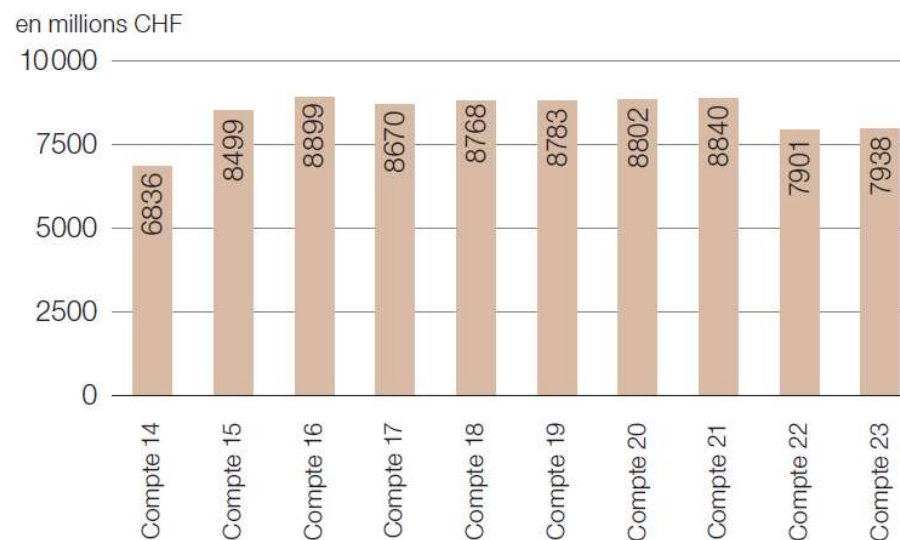
L'année sous rapport clôture sur une insuffisance de financement de CHF 163 millions.

Le budget 2023 tablait sur un solde de financement négatif de CHF 111 millions.

Le solde de financement de 2023 est donc inférieur de CHF 52 millions aux prévisions budgétaires.

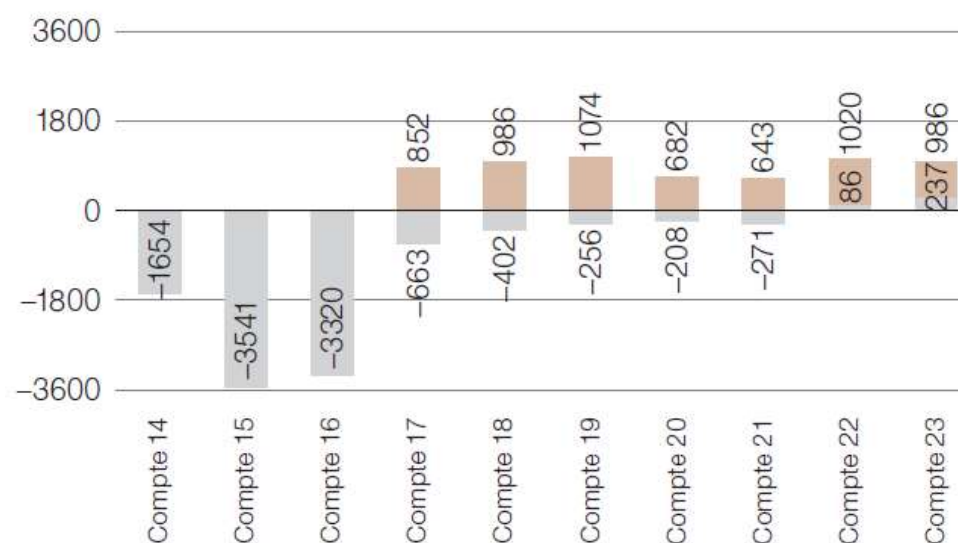
Évolution de l'endettement brut II

L'endettement brut II augmente de CHF 37 millions par rapport à 2022, tandis que l'endettement net I est en baisse de CHF 140 millions.



Évolution du capital propre

en millions CHF



■ dont excédent / découvert du bilan (GC 299)

■ Capital propre (GM 29)

Malgré un compte de résultats déficitaire de CHF 13 millions en 2023, l'excédent du bilan progresse pour atteindre au total CHF 237 millions, suite en particulier à l'abandon des IPSAS au 1^{er} janvier 2023.

Compte tenu des dispositions régissant le frein à l'endettement appliqué au compte de résultats (art. 101a ConstC), le présent résultat permet au canton de Berne de retrancher le déficit du capital propre jusqu'à concurrence de son montant, plutôt que de le reporter à la charge du budget 2025 (art. 101a, al. 2 ConstC).



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 26 mars 2024

Appréciation politique et perspectives

Madame Astrid Bärtschi, conseillère d'État
Direction des finances du canton de Berne





Appréciation politique du résultat des comptes de 2023

- Le Conseil-exécutif est globalement satisfait du résultat des comptes.
- Le risque de déficit lié à l'absence de distribution de bénéfices de la BNS a pu être écarté, tout comme celui d'une forte insuffisance de financement.
- La hausse de l'investissement net prévue depuis un certain temps dans la planification financière apparaît pour la première fois clairement dans les comptes annuels.
- Le niveau d'endettement du canton évolue de manière positive depuis 2021.



Perspectives financières

- La distribution de bénéfices de la BNS à la Confédération et aux cantons reste peu probable dans un avenir proche.
- Stratégie fiscale : le Grand Conseil partage l'orientation du Conseil-exécutif.
- L'évolution inflationniste entraîne une augmentation des charges.
- Les besoins d'investissement continuent d'augmenter.
- L'évolution démographique se traduit par une hausse des coûts.
- La hausse des réductions de primes va lourdement grever les finances cantonales.
- Les paiements liés à la péréquation financière fédérale sont en hausse.